

Changements à tous niveaux



Les négociations de la COP 21 pour limiter le réchauffement climatique ont débouché sur des accords frileux et non contraignants... Pourtant, il ne faut être un grand scientifique pour comprendre que ce qui nous arrive n'est pas normal. Retrouver dans certaines colonies jusqu'à six cadres de couvain début décembre, c'est du presque jamais vu en Belgique. Naturellement, qui dit fixer des limites à notre consommation dit économie et argent, et c'est là que le bât blesse... Cet argent est partout et vient trop souvent justifier des choix très préjudiciables pour notre société. En tant qu'apiculteurs, nous sommes aux premières loges pour en constater les effets. L'impact sur la nature de l'intensification de l'agriculture n'en est qu'un exemple. Le développement de la très rentable agrochimie est-il inéluctable ? Ne vaudrait-il pas mieux remettre profondément en question notre modèle de production agricole pour nous tourner vers une agro nature, tout aussi rentable économiquement mais plus équitable et plus durable ?

Parlons encore de notre alimentation ou plutôt de notre malbouffe qui elle aussi profite à quelques groupes internationaux. Une plus grande diversification, des produits plus naturels nous feraient le plus grand bien, et nos abeilles et tous les pollinisateurs en bénéficieraient également. Pour l'instant, manger mieux semble coûter plus cher, mais le calcul est faux car en se rapprochant de la nature, on surconsomme moins et le jardin potager peut devenir rentable.

C'est pourtant clair, on sent qu'il faut changer, qu'on ne peut continuer comme avant... Mais face aux changements, la majorité des humains ont peur : peur de perdre leur sécurité, leur travail, certains avantages. En réalité, toute remise en question vraiment profonde de notre mode de vie nous fait peur.

En apiculture aussi, les changements sont à notre porte. Commençons par la santé des abeilles avec l'arrivée attendue de nouveaux parasites et la varroase pour laquelle on n'a plus de réelle solution. L'administration tente de définir une ligne de conduite acceptable pour tous et qui réponde à un réel intérêt public. Des pistes sont évoquées : fonds sanitaire, guidance vétérinaire... Mais on est confronté à deux mondes fort différents : d'un côté, des apiculteurs qui perdent leurs colonies et qui ont peur de travailler au grand jour (de s'inscrire à l'AFSCA même si la démarche est gratuite); de l'autre, les vétérinaires pour qui l'abeille ne semble demander qu'une connaissance superficielle et qui ont peur de perdre une partie de leurs clients potentiels. Avec notre cadre légal rigide, sans souplesse, sans une écoute et une réelle volonté d'améliorer le système en profondeur, les solutions ne seront pas faciles à mettre en oeuvre.

En ce qui concerne le marché du miel, le problème se pose tant au niveau international qu'au niveau local. Le groupe de travail Miel du COPA-COGECA avait sensibilisé la Commission aux problèmes de maintien de prix anormalement bas dû à la présence de miels asiatiques et plus particulièrement des miels chinois. Une adulation massive des miels pouvait être suspectée. En parallèle en Belgique, l'ILVO (Instituut voor Landbouw and Visserijonderzoek) a mis en évidence une série de cas de fraude à l'appellation en Flandre. En début d'année, la DG Santé a lancé une grande enquête sur les fraudes des miels. Les résultats sont assez inquiétants. Il y a près de trois fois plus de problèmes sur le marché du miel que sur celui du poisson. Il est vrai que sur un marché non contrôlé, la tentation est grande (mélange de miels moins chers avec son propre miel ou adulation à l'échelle de plusieurs centaines de tonnes...). Là aussi, certaines pratiques vont devoir évoluer et les contrôles vont probablement se renforcer.

Pour les aides apicoles européennes, certains Etats semblent également avoir manqué de sérieux dans leurs données statistiques relatives au nombre de ruches (base des subventions octroyées). La Cour des Comptes européenne a signalé que cette situation ne pouvait plus perdurer et qu'un système uniformisé et fiable devait être mis en place. En cette matière, la Belgique n'est pas le meilleur élève : étant pratiquement un des seuls Etats à ne disposer d'aucun outil de recensement des colonies, il ne sera pas aisé d'y mettre en place un système fiable accepté par la Commission. Le terme de recensement seul fait frémir bon nombre d'apiculteurs et éveille en eux les images les plus noires : contrôle, amendes, taxation, redevances, déplacement de colonies, perte d'indemnités... Il s'agit pourtant d'aide économique et de soutien du secteur qui profitera à tous, non de contrôle et de répression.

Côté formation de nouveaux apiculteurs, c'est également le grand changement avec la modification de l'arrêté qui définit les critères de subvention des ruchers écoles. Là aussi, la peur est grande : certains ruchers écoles ne risquent-ils pas de disparaître ? de quoi sera fait demain, avec quel argent va-t-on pouvoir fonctionner ? Pourtant, le budget restera identique et le seul objectif est d'améliorer la qualité des formations.

La peur n'est pas bonne conseillère et, face aux changements, il faut garder un esprit d'ouverture et éviter le repli sur soi. Nous devons prendre nos responsabilités et accepter de nous remettre en question. Dans notre situation actuelle, ne rien changer serait la pire des solutions.

Etienne Bruneau,
administrateur délégué